



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le : 13/07/04

Séance du 9 juillet 2004
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs

Visé par :
Le Directeur Général,
Jean-Paul VOGEL

PRESENCE

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 9 juillet 2004 à 18 h 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

↳ R 0.1 – Modifications de délégués pour les communes de Chalèze et d'Audeux :

Le Conseil de Communauté installe au sein de la C.A.G.B., M. Paul MILESI, comme délégué suppléant de Mme Josseline SEITZ de la commune de Chalèze et Mme Françoise GALLIOU, comme déléguée titulaire de la commune d'Audeux.

↳ R 0.2 – Elections des 26^{ème} et 27^{ème} Vice-Présidents :

Après élection à bulletin secret M. Jean-Louis FOUSSERET a proclamé M. Denis BAUD, 26^{ème} Vice-Président et Mme Annie MENETRIER, 27^{ème} Vice-Présidente, ceux-ci ayant obtenus la majorité absolue des suffrages exprimés.

↳ R 0.3 – Permutation de délégués communautaires au sein des commissions et représentation de la C.A.G.B. dans différentes instances :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide ces propositions de représentation.

↳ R 0.4 – Indemnités de fonction suite aux élections des 26^{ème} et 27^{ème} Vice-Présidents :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement.

Commission n°1 : finances et personnel

Finances :

↳ R 1.1.1: Dotation de Solidarité Communautaire renouvelée

A la majorité, 3 voix contre, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce nouveau dispositif de la Dotation de Solidarité Communautaire.

Commission n°2: économie

↳ R 2.1 – Dispositif salles blanches : financement de l'action

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le financement de cette action par la CAGB à hauteur de 6 720,07 €, au lieu des 19 970,82 € initialement prévus, à verser à la CCID.

↳ R 2.2 – Morre : subvention à l'Office Public Municipal de Besançon pour la réalisation d'un local d'activités

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la reconduction du financement de 9146,95€ accordé en 2001 à l'Office Public Municipal de Besançon, dans le souci du respect des engagements pris.

↳ R 2.3 – Portes de Vesoul : déconstruction – marché à lancer

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le projet de déconstruction
- autorise M. le Président à :

- engager la procédure de déconstruction et autoriser le lancement des consultations, de maîtrise d'œuvre et de travaux.
- signer toutes les pièces administratives, techniques et financières relatives à cette opération, dans la limite de l'enveloppe prévisionnelle affectée à celle-ci.

↳ R 2.4 – Zones d'activités économiques : réflexion sur le secteur du Plateau – Définition de l'intérêt communautaire de la zone du Noret à Mamirolle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- déclare d'intérêt communautaire la zone d'activités du Noret à Mamirolle au titre de la cohérence et de l'équilibre entre secteurs avec effet au 1^{er} janvier 2005,
- lance les études préalables au transfert et en particulier évaluer les transferts de charges, conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions juridiques et financières du transfert seront soumises à délibération du Conseil de Communauté et des 59 communes de la C.A.G.B. d'ici la fin de l'année 2004.

↳ R 2.5 – Pépinière d'entreprise de Palente : deux plans d'affaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le financement des plans d'affaires concernant ces 2 nouvelles entreprises, à savoir 4116 € chacun, soit un total de 8 232 €.

↳ R 2.6 – Délégation de service public de la pépinière d'entreprises de Palente : Rapport d'activité 2003

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel du délégataire.

Ce rapport sera également soumis à la prochaine Commission Consultative des Services Publics Locaux de la C.A.G.B.

Commission n°3 : habitat

↳ R 3.1 – Demandes de subvention pour la création de logements sociaux

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'attribution par le Bureau de ces 4 subventions à la création de logements sociaux d'un montant total de 20 989,25 €.

↳ R 3.2 – Soutien financier aux OPAH – Demande du SICA de participation à la 4^o année d'OPAH

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide l'attribution d'une subvention au titre de la quatrième année d'OPAH, soit un montant de 7 672 Euros.
- autorise M. le Président à signer la convention d'opération à intervenir entre la CAGB, le SICA et les partenaires financeurs.

↳ R 3.3 – Action en faveur du parc locatif privé social

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la demande de renouvellement de l'arrêté de PIG à l'Etat,
- la reconduction d'une animation du PIG de type Maîtrise d'Oeuvre Sociale (crédit de 40 K€ prévu au BP 2004)
- la sollicitation de l'Etat pour une participation au financement de cette MOUS (50 % du coût HT du marché qui sera passé avec le prestataire retenu)

Commission n°6 : projet et contrat d'agglomération

↳ R 6.1 – Contrat d'Agglomération : principes pour la gestion de sa mise en œuvre – Extension des compétences de la C.A.G.B.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ces principes de mise en oeuvre du Contrat d'Agglomération
- modifie l'article 6 des statuts de la CAGB en insérant un cinquième alinéa au point 2 « *en matière d'aménagement de l'espace communautaire* » :
«résorption de friches industrielles et urbaines déclarées d'intérêt communautaire »
- modifie l'article 6 des statuts de la CAGB en insérant un deuxième alinéa au point 6 « *en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie* » :
«en matière d'énergies renouvelables et décentralisées – filière bois : création, aménagement, entretien et gestion d'une plate-forme bois d'agglomération »
- engage la procédure de consultation des Conseils Municipaux conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Commission n° 8 : politique de la ville

↳ R 8.1 – Aménagement d'un terrain de passage provisoire des gens du voyage

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise M. le 1^{er} Vice-Président à signer la convention de mise à disposition à titre gratuite des terrains de Casamène par la Ville de Besançon
- autorise M. le Président à faire les aménagements nécessaires
- adopte les droits de stationnement sur la base d'un forfait de 2 euros par jour et par caravane d'habitation, représentant les frais liés aux consommations d'eau et d'électricité ainsi que la collecte des déchets
- autorise le Président à arrêter le règlement intérieur définissant les conditions d'occupation du site par les gens du voyage

Commission n°10 : environnement

↳ R 10.1 – Informations sur l'état d'avancement de la démarche de développement durable Ville « Agenda 21 » et C.A.G.B. « Charte de l'environnement »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide les suites à donner.

↳ R 10.2 – Le programme européen EQUAL : un levier pour lancer une politique sur l'agriculture dans l'agglomération

A la majorité, 3 voix contre, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le principe d'un soutien au projet EQUAL dans sa phase I à travers une lettre d'intention du Président de la CAGB
- le rôle de maître d'ouvrage de la CAGB pour la conduite de la phase I de construction du projet EQUAL

Questions diverses

↳ R 12.1 – Poursuite de l'étude sur la compétence collecte des déchets : point sur la démarche – lancement d'une consultation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à lancer une consultation pour retenir un prestataire.

↳ R 12.2 – La C.A.G.B. s'engage avec la Ville de Besançon dans une Conférence Métropolitaine

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'état d'avancement de la constitution d'une Conférence Métropolitaine Saône-Rhin à laquelle adhèrent la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération

↳ TGV Rhin-Rhône

La concrétisation du projet de TGV RRhin-Rhône pour sa branche Est, annoncée au CIADT du 18 décembre 2003, incite la C.A.G.B. à s'organiser au plus vite pour mettre en place les conditions locales.

M. le Président a proposé de créer un lieu de gouvernance de la problématique d'accueil du TGV en constituant I Syndicat Mixte qui réunirait le Conseil Général du Doubs, le Conseil Régional de Franche-Comté, la Ville de Besançon, la C.A.G.B., ainsi que la Communauté de Commune du Val de la Dame Blanche.

Ce syndicat mixte serait porteur d'études, voire de certaines maîtrises d'ouvrage le cas échéant.

M. le Président proposera le recrutement d'un chargé de mission pour piloter ce syndicat, qui pourrait être embauché par la C.A.G.B. pour être mis à disposition du syndicat.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 137

Etaient présents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - ARGUEL : André AVIS - AUDEUX : Françoise GALLIOU - AUXON – DESSOUS : Jacques CANAL- AUXON-DESSUS : Serge RUTWOSKI (suppléant de Michel BITTARD) - AVANNE-AVENEY : Joël ROY, Jean-Pierre TAILLARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Karine GEIGER à partir de 19h20, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Sylvie JEANNIN, Michel LOYAT, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, BEURE : Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE à partir de 19h20 - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX- CHAUCENNE : Bernard VOUGNON - CHAUFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) - CHEMAUDIN : Jean-Yves RENO - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - ECOLE-VALENTIN : Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANOIS : Françoise GILLET, Claude PREIONI - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN, Richard SALA - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER - MARCHAUX : Bernard BECOULET (suppléant Yves MAYOUD) - MISEREY-SALINES : Marcel FELT, Denis JOLY - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN - NOIRONTE : Bernard MADOUX - NOVILLARS : Bernard BOURDAIS, Raymonde BOURLON - OSSELLE : Jacques MENIGOZ - PIREY : Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - RANCENAY : Michel LETHIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY à partir de 19h00 - SAONE : Bernard GUYON - SERRE-LES-SAPINS : Christine MESNIER (suppléante de Nicole BARBEAU), Gabriel BAULIEU - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-Noël BESANCON(suppléant de Jean-François THIEBAUD)

Etaient absents : AUXON – DESSOUS : Jacques THIEBAUT - BESANÇON : Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Claire CASENOVE, Alexandre CHIRIER, Catherine COMTE-DELEUZE, Yves-Michel DAHOUI,, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Michel JOSSE, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN- BEURE : Philippe CHANEY - BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC - BUSY : Philippe SIMONIN - CHAMPOUX : Norbert DUPREY - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL - GENNES : Gabriel JANNIN - LA VEZE : Philippe CHANAU - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MAMIROLLE : Dominique MAILLOT - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS - NANCRAY : Daniel ROLET - PELOUSEY : Eric GRAVIER, Jacques TERVEL - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT - PUGEY : Marie-Noëlle CAMBIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Michel SCHNAEBELE - ROUTELE : Claude SIMONIN - SAONE : Christelle PETITJEAN - THISE : Claude BULLY, Jacques SIFFERLIN - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET - VORGES LES PINS : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : P. Bourque, F. Branget, E. Dumont, M. Roignot, K. Geiger (jusqu'à 19h20), F. Fellmann, Y.M Dahoui, B. Falcinella, C. Lime, C. Tissier, M. Josse, Y. Tardieu, P. Chaney, A. Baverel, D. Rolet, P. Simonin, D. Paris, S. Maire

Mandataires : E. Alauzet, P. Bonnet, P. Bontemps, J.C Chevailler, J.J Demonet (jusqu'à 19h20), J-L Fousseret, V. Fuster, S. Jeannin, A. Menetrier, F. Presse, M. Ropers, J. Schirrer, P. Jacquet, Y. Guyen, J-P Martin, D. Jacquin, C. Préioni, B. Cypriani